

# ***SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE*** ***CGT, CFDT, SUD et CGT-FO***

## **ERCV : FIN DE LA GRÈVE DES ENQUÊTEURS**

### **Un tarif d'ERCV encore insuffisant, mais acceptable**

Le vendredi 11 juin a eu lieu la dernière séance de négociation entre les enquêteurs et la direction de l'INSEE. Après un mouvement de grève qui a duré près de six semaines, la direction a admis des erreurs dans les calculs qui ont amené aux rémunérations initiales, très sous-estimées. Elle a proposé une hausse supplémentaire par rapport à ses dernières propositions d'environ 2,50 € par enquête. La rémunération ainsi calculée est inférieure à ce que demandaient les enquêteurs, mais elle est acceptable par rapport aux propositions initiales (qui étaient de 25% inférieures).

### **Bilan positif du mouvement**

Salariés précaires au sein de l'INSEE, embauchés à la pige avec une protection sociale minimale, les enquêteurs ont pu faire valoir leur expérience dans ce métier complexe, et faire reconnaître qu'ils sont garants de la qualité des enquêtes qu'ils réalisent. Cela a été constaté par les DEM, et par tous ceux jusqu'aux concepteurs, qui ont réalisé des accompagnements sur le terrain.

La direction elle-même l'a admis puisqu'elle s'est refusé à faire des pressions sur les enquêteurs lors de cette grève. C'est un point positif pour l'avenir des relations entre les enquêteurs et la direction.

Enfin, le plus grand succès de ce mouvement est la démonstration d'une grande solidarité : tout d'abord entre enquêteurs, dont un réseau national de représentants s'est constitué et a pu mener cette lutte de manière collective. Mais aussi de la part des agents des DEM et d'autres agents de l'INSEE, qui les ont soutenus.

### **Des revendications générales...**

Sur la totalité des sujets abordés le vendredi 11 juin, bien des divergences subsistent malgré tout. Ainsi, la direction a refusé une étude juridique du Minefi ou de la Fonction Publique sur le statut des enquêteurs, afin d'améliorer leur protection sociale. Elle a refusé également d'affirmer une politique de « resserrement » du réseau, qui permettrait lors des départs d'enquêteurs (retraite, départs volontaires...), de donner leur travail aux autres enquêteurs du réseau, et ainsi d'augmenter leurs salaires.

### **...dont certaines ont été acceptées par la direction**

- la création d'un groupe de réflexion comprenant des enquêteurs, des agents des DEM, des concepteurs d'enquêtes et des représentants de la direction de l'INSEE. Nous avons demandé que ce groupe fasse des propositions d'organisation du travail de manière à mieux coordonner tous les acteurs de la réalisation des enquêtes. De plus, la difficulté du travail des enquêteurs devra être analysée afin que lors de l'estimation des rémunérations proposées, il n'y ait pas de décalage entre la réalité du terrain et ce qui est annoncé par la direction.
- la transparence sur les données individuelles. Une charte d'utilisation des données individuelles collectées sur les enquêteurs par l'INSEE sera adoptée. Et, concernant notamment les « temps CAPI », (temps des enquêtes mesurés par le logiciel de saisie pour chaque enquêteur, et légèrement différent du temps réel de l'enquête), la direction s'est engagée à ce qu'il soit affiché sur leurs micro-ordinateurs. Aujourd'hui les enquêteurs n'ont en effet pas connaissance de leurs propres « temps CAPI », bien que l'INSEE exploite ces données individuelles concernant leur travail.

Les enquêteurs, dont ce mouvement a contribué à dynamiser le réseau national, veilleront à la bonne mise en place de ces propositions.

## **MERCI À TOUTES ET À TOUS DE VOTRE SOUTIEN !**